

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/02/2026 - B2026/003071 - 2019 B 01978 - 878 071 083 - 3 C PATRIMOINE

3 C PATRIMOINE

Bilan actif

TRIBUNAL DE COMMERCE

24 FEV. 2026

GRENOBLE

Actif

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Forvis Mazars Entrepreneurs

2 B Avenue Pierre de Coubertin

BP 38

38170 SEYSSINET PARISET

Tel : 04.76.84.43.43

Actif		Au 31/10/2025			Au 31/10/2024	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	132 133		132 133	84 628
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
		TOTAL	132 133		132 133	84 628
		Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	3 367	649	2 718	2 308
	Immobilisations financières	Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	3 367	649	2 718	2 308
		Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
Immobilisations financières	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL					
	Total de l'actif immobilisé		135 500	649	134 851	86 936
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés	14 560		14 560	11 081
		Autres créances	2 432		2 432	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	16 992		16 992	11 081
Divers	Valeurs mobilières de placement	5 188		5 188	5 113	
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	62 190		62 190	52 400	
	TOTAL	67 379		67 379	57 514	
Charges constatées d'avance		2 399		2 399	1 710	
Total de l'actif circulant		86 771		86 771	70 305	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		222 272	649	221 622	157 242	
Renvois :		(1) Dont droit au bail				
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

3 C PATRIMOINE

Bilan passif



Forvis Mazars Entrepreneurs
 2 B Avenue Pierre de Coubertin
 BP 38
 38170 SEYSSINET PARISET
 Tel : 04.76.84.43.43

Passif		Au 31/10/2025	Au 31/10/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 000)	6 000	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 200	1 200
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	91 303	69 065
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	6 991	22 237
	Situation nette avant répartition	105 494	98 503
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
		105 494	98 503
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 631	3 295
	Emprunts et dettes financières divers (3)	61 049	44 983
		108 681	48 279
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000	1 556
	Dettes fiscales et sociales	4 339	8 903
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	106	
	Instruments de trésorerie		
		7 446	10 459
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		116 127	58 739
Écarts de conversion passif			
		221 622	157 242
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	41 274	
	à moins d'un an	74 852	58 739
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Note complémentaire



Forvis Mazars Entrepreneurs

2 B Avenue Pierre de Coubertin

BP 38

38170 SEYSSINET PARISSET

Tel : 04.76.84.43.43

Conformément à l'article L. 123-16-1 du code de commerce, la société ne dépassant pas les seuils fixés par l'article D. 123-200 du code de commerce, elle se trouve ainsi dispensée de l'établissement de l'annexe.

Informations générales

1. Présentation de la société

La société 3 C Patrimoine est une société dont le siège social se situe au 205, route de Prémol à Vaulnaveys-le-Haut (38410), immatriculée au RCS de Grenoble sous le SIREN 878 071 083.

La société est spécialisée dans la gestion de patrimoine et exerce principalement comme agent général d'assurances en proposant des services liés à la protection financière et patrimoniale.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

3. Événements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3 C PATRIMOINE

E.I.R.L au capital de 6.000 €

Siège : 205 route de Prémol 38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT

878 071 083 R.C.S. GRENOBLE

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2025

- **Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 février 2026**
- **Feuille de présence**
- **Texte des résolutions proposées**
- **Bilan actif, passif + comptes de résultat + annexes au 31 OCTOBRE 2025**

3 C PATRIMOINE

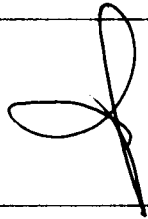
E.I.R.L au capital de 6.000 €

Siège : 205 route de Prémol 38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT

878 071 083 R.C.S. GRENOBLE

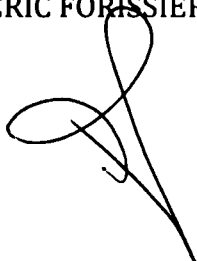
FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 février 2026

NOM PRENOM	Nombre de Parts	Émargement
Eric FORISSIER 205 route de Prémol 38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT	6000	
TOTAL	6000	

LA GÉRANCE

ERIC FORISSIER



3 C PATRIMOINE

E.I.R.L au capital de 6.000 €

Siège : 205 route de Prémol 38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT

878 071 083 R.C.S. GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

9 Février 2026

Le 9 février 2026 à dix heures

L'associé unique de la société « 3 C PATRIMOINE », société à responsabilité limitée au capital de 6.000 € divisé en 6000 parts sociales de 1 €, s'est réuni au siège social, 205 route de Prémol 38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT

Il résulte de la feuille de présence, qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance, que sont présents :

➤ Monsieur Eric FORISSIER, propriétaire de : 6000 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur FORISSIER Eric, en sa qualité de gérant associé.

Monsieur le Président constate au vu de la feuille de présence que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes dudit exercice,
- affectation des résultats de l'exercice,

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice considéré, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et lui donne quitus de son mandat pour cet exercice.

EF

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice (6991,00) (euros) de la manière suivante :

- Le solde 6991,00 euros en AUTRES RESERVES

Déclarations de l'assemblée générale en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts :

Dividendes par part distribué par l'assemblée générale annuelle 2026	
Catégorie de parts (1)	
Revenu	54 000 €
Revenu éligible à la réfaction de 40 % (2)	
Revenu non éligible à la réfaction de 40 % (2)	
Revenu réel	
(1) non applicable aux parts sociales	
(2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu - article 158-3-2° du CGI	

Aucun dividende n'a été distribué antérieurement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé présent.

ERIC FORISSIER - 09/02/2026

